

Secrétariat général

**DELIBERATION N° 16/2014
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS A L'ETRANGER
Séance du 12 juin 2014**

Projet d'extension et de rénovation des locaux du lycée Lyautey de Casablanca

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R 451-1 à D 452-21 ;

Le Conseil d'administration valide la deuxième tranche de l'opération d'extension et de restructuration du lycée Lyautey de Casablanca, portant sur la construction d'un nouveau collège sur le site de Beaulieu et la mise à niveau des installations sportives.

Le budget de l'opération est arrêté à 14 000 000 € toutes dépenses confondues. Le financement est assuré par la mobilisation du fonds de roulement de l'établissement à concurrence de 11 600 000 € et d'un recours aux avances de France Trésor pour un montant de 2 400 000 € à mettre en place en 2017, qui sera remboursé par l'établissement.

Nombre de votants: 25

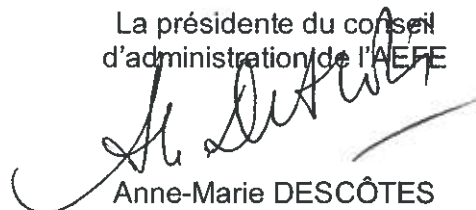
Pour : 25

Contre : /

Abstention : /

Fait à Paris, le 12 juin 2014

La présidente du conseil
d'administration de l'AEFE



Anne-Marie DESCÔTES